

m'engager à vous remettre pour vos pauvres une somme de 100,000 fr., car je ne de la façon la plus absolue avoir dit à la tribune du Corps législatif ce que vous m'y faites dire.

Les pauvres de Lille et de Rouen vous seront bien certainement reconnaissants d'avoir fait une démarche dont le succès leur eût assuré un secours important; quand à moi, je ne puis me l'expliquer que par un malentendu que j'ai vainement cherché à dissiper. Je n'ai pas la prétention d'avoir étudié comme vous, messieurs, nos tarifs douaniers; mais j'en sais assez, cependant, pour être assuré de la parfaite exactitude de tout ce que j'ai avancé.

J'ai de plus la conviction que la pratique de saines doctrines économiques basées sur le principe de la liberté commerciale contribuera efficacement au soulagement des classes pauvres, et fera plus pour elle que l'affectation à leurs besoins du produit d'une gageure bizarre. Du reste, l'enquête parlementaire sera votée par le Corps législatif qui rejettera, je l'espère, votre proposition de dénoncer le traité de commerce.

J'attendrai avec une entière confiance le résultat de cette étude, persuadé que l'intérêt du plus grand nombre ne sera pas sacrifié à celui d'une classe privilégiée.

Veuille agréer, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Signé :
N. JOHNSTON,
député de la Gironde.

Par décision de l'administration municipale, et pour activer autant que possible l'arrivée des secours en cas d'incendie, il vient d'être enjoint aux gendarmes et aux sonneurs des trois paroisses d'indiquer de la manière suivante le côté de la ville où le feu se manifeste, savoir :

A l'Est, direction de Wattrelos; tintement continu de la cloche d'alarme, à coups précipités.

Au Midi, direction de Lannoy et d'Hem; deux coups précipités et un petit intervalle avant les deux coups suivants.

A l'Ouest, direction de l'Épene et de Mouvaux; trois coups précipités et un petit intervalle avant les trois coups suivants.

Au Nord, direction de Tourcoing; quatre coups précipités et un petit intervalle avant les quatre coups suivants.

Partout où il y a une bouche d'eau pour les incendies, une clef de cette bouche sera déposée dans la maison la plus proche pour en faire usage au besoin.

(Communiqué)

Beaucoup de propriétaires assurés contre l'incendie croient que leur assurance est suspendue quand l'agent n'est pas venu en recevoir la prime; c'est là une erreur. Les primes irrégulièrement payées et non payées, n'entraînent pas résiliation de la police. Le contrat ne cesse pas d'exister; or, s'il existe pour l'assuré, il existe également pour l'assureur. La jurisprudence est formelle sur ce point: on peut fournir, au besoin, les jugements des tribunaux consulaires et les arrêts très récents des cours d'appel et de cassation, qui l'ont établi d'une manière claire, nette et précise.

C'est à MM. les agents à poursuivre les retardataires, si on leur refuse paiement, devant le tribunal de la ville où la police a été souscrite. Si l'agent a une preuve qu'il son passage il n'a pu recevoir, l'assurance est suspendue.

L'administration de la poste aux lettres, a fait un règlement qui aurait, selon nous, besoin d'être modifié dans ce qui concerne la surcharge des lettres qui dépassent tant soit peu le poids réglementaire exigeant un timbre de 20 centimes.

En effet, si vous recevez une lettre portant un timbre de 20 centimes, mais dont le poids est tant soit peu supérieur à celui établi par le règlement, l'administration a le droit de vous faire payer non pas le double, mais deux fois plus, c'est-à-dire 40 centimes, lorsque déjà l'envoyeur a donné 20 centimes.

Ainsi, une lettre dont le poids dépasse de un gramme ou deux le poids fixé, paiera 60 centimes au lieu de 20.

Nous comprenons qu'on fit payer double, c'est-à-dire 20 centimes en plus, mais 40, cela paraît exorbitant à tout le monde.

N'a-t-elle pas le droit d'espérer de se voir soutenue?

Plus de monde, le jeudi surtout, jour où la représentation est composée d'une façon spéciale, serait un encouragement pour le directeur et les artistes; — tous le méritent.

Un mot pour terminer.
Roubaisiens, nous devons soutenir une entreprise utile à Roubaix, et donner la préférence à notre théâtre, sur ceux de Lille, à la hauteur desquels il est placé, dans les genres, bien entendu, qu'il doit aborder selon les conventions arrêtées.

Je l'ai dit plus haut, la preuve est facile à faire... elle est même faite... que ceux qui doutent, aillent voir... et comparent.

Je le répète: je ne crains pas de donner carrément mon avis — d'abord parce que je le crois juste, ensuite parce qu'il est soutenu par celui d'hommes compétents, et par la majorité. — X.

La direction générale des manufactures de tabacs de l'Etat vient de publier le compte de l'exploitation des monopoles des tabacs pour l'année 1867. Nous remarquons que la recette générale s'est élevée à 248,732,545 fr. et que la dépense totale a été de 60,776,879 fr. Il y a donc une différence de 187,955,666 r. au profit du trésor public.

Le produit de la vente des tabacs en France, au profit de l'Etat s'élevait en 1820 à 64 millions, en 1830 à 67 millions, en 1850 à 94 millions, en 1855 à 122 millions, en 1860 à 193 millions, et il a fini par atteindre en 1866 le chiffre énorme de 242 millions.

C'est là une source importante de revenus que les gouvernements n'ont jamais négligée.

En 1771, lorsque la ferme des tabacs fut abolie, elle rendait 30 millions à l'Etat.

Ce fut sous le premier empire et par un décret du 29 décembre 1810 que le monopole de la vente du tabac fut replacé entre les mains du gouvernement.

D'après les derniers relevés, la consommation moyenne, pour toute la France, par individu, en tabac, de toute espèce est de 817 grammes.

Le département où on en consomme le plus est celui du Pas-de-Calais où la part de chaque individu s'élève à 2,454 grammes, vient ensuite le département du Nord avec une consommation de 2,218 grammes par individu et celui des Bouches-du-Rhône, avec une quotité également par individu de 1,767 grammes.

Le département de la Seine, ou pour mieux dire Paris ne vient qu'en quatrième ligne avec une consommation moyenne individuelle de 1,740 grammes.

Des médailles pour acte de dévouement viennent d'être décernées aux personnes suivantes:

Auguste Bacrot, hôtelier à Merville, 23 mai 1869 : a sauvé deux enfants sur le point de se noyer dans la Lys. Titulaire d'une médaille en argent de deuxième classe.

François Joissieu, sergent de sapeurs-pompiers à Saint-Amand, 21 ans de services utiles et dévoués.

Carlos Jacquet, ouvrier verrier, à Bouchain, 16 juillet 1869 : sauvetage de deux personnes qui se noyaient dans le canal.

Anatole Dassonville, meunier à St-Waast, 11 juillet 1869 : s'est jeté dans la rivière l'Hogneau pour sauver un homme en danger de se noyer.

François Postille, journalier à Valenciennes, 13 avril 1868, 2 juin 1869 : a sauvé deux enfants tombés, l'un dans la rivière Ste-Catherine, et l'autre dans un puits d'aéragage.

Joseph Roucou, préposé du bureau de pesage à Dunkerque, 10 janvier 1869 : a sauvé un homme entraîné par son cheval et sa voiture dans le canal de la Canette, s'était déjà fait remarquer par son dévouement (1865, 1868).

Lundi dernier la soirée musicale offerte aux membres honoraires de la Grande-Harmonie avait attiré beaucoup de monde.

Les deux ouvrières, sous la direction de M. Victor Delannoy, ont été très bien exécutées.

M. Wissand a bien réussi son air varié sur le piston; nous le félicitons.

M. Vaissier tire de beaux sons de son tuba, mais il n'a pas eu la main heureuse sur le choix de son morceau qui ne semble pas avoir été écrits pour cet instrument.

Notre musique qui possède depuis longtemps de bonnes clarinettes, vient de faire une excellente acquisition; M. Hodum possède une qualité de sons remarquables et son air varié quoique d'une très grande difficulté et joué avec un instrument qui a besoin d'un successeur, n'en a pas moins été rendu avec une perfection qui nous fait reconnaître en M. Hodum, un artiste de grand talent.

M. Copraux, avec sa belle voix de basse, a comme toujours, provoqué les applaudissements de la salle.

Nous avons eu déjà occasion de dire que M. Arthur Swennen réunit toutes les qualités d'un véritable artiste; nous ne pouvons donc que nous répéter en disant que ses romances ont été chantées avec beaucoup de talent: pas d'expression outrée, voix pure, juste et sympathique. Ce chanteur a été rappelé deux fois; c'est tout dire.

La partie comique était tenue par M. Max; il s'est bien acquitté de cette tâche ingrate: nous le félicitons surtout pour sa chansonnette *les Deux Mouvements*.

M. Verhille a contribué au succès de cette soirée en accompagnant avec le talent que tout le monde lui connaît.

Nous serions injuste, si nous ne félicitons pas M. Burette L'hoir, secrétaire de la grande harmonie, à qui nous devons l'organisation de ces bonnes soirées. — MUCHAUSA.

Hier, à deux heures, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Lille, l'adjudication de la démolition de toutes les maisons que fait tomber l'ouverture de la rue de la Gare.

Les offres se sont d'abord portées sur la totalité de tous les immeubles y compris le temple protestant, et l'enchère la plus élevée, pour la totalité, a été de 120,000 fr.

On a ensuite crié chaque lot séparément et la réunion des diverses offres a donné un chiffre de 122,500 fr., ce qui a permis d'adjuger par parties à un très grand nombre d'entrepreneurs. (Memorial.)

Le cadavre d'un militaire appartenant au 75^e de ligne a été retiré à Lille du canal de la Basse-Deule à la hauteur de la rue de Jemmapes. Son numéro de matricule l'a fait re-

connaitre immédiatement. Son nom est Joseph Martin, fusillier, âgé de 26 à 27 ans. Sa mort qui, paraît-il, est accidentelle, remonte au 1^{er} janvier. Dans une de ses poches, on trouva une permission de minuit à la date précitée et une somme de 2 fr. 25 c.

Hier matin, vers huit heures, le nommé Joseph Closset, aiguilleur à la gare de Fives, occupé à manoeuvrer un wagon pour le faire changer de voie, oublia de relever l'aiguille. En voulant arrêter la marche de la voiture au moyen d'un instrument en fer, il glissa et fut atteint à l'abdomen par l'une des roues du wagon. Ses blessures toutefois ne paraissent pas dangereuses.

Tribunal de Lille. — Marie Leclercq, femme de journée à Roubaix, a dérobé une paire de boucles d'oreilles à une dame qui l'employait. — Trois mois de prison.

FRONTIÈRE. — Péruwelz. — Un grave accident a failli arriver mercredi dernier, au passage à niveau du *Vent de Bise*, lors du départ du train de voyageurs de 4 heures, de Péruwelz à Basècles. Le nommé Antoine Dehon, domestique de M. Auguste Claerhout, meunier en notre ville, passait en cet endroit, conduisant une charrette attelée d'un cheval. La barrière n'étant pas fermée, il franchissait le passage, lorsque le train, arrivant dans la direction de Péruwelz rencontra cet obstacle qu'il pulvérisa en un clin d'œil, non sans blesser le cheval d'une manière assez grave.

Le garde barrière, qui a été, nous dit-on, révoqué immédiatement, assure n'avoir pas entendu le sifflet de la locomotive. Le vent violent qui soufflait de la direction opposée, tend à faire admettre, en effet, cette excuse.

Belail. — Vendredi, vers midi, le sieur Lefebvre, Jean-Baptiste, scieur de long, à Bonsecours, passant dans la forêt de l'Ermitage, s'était arrêté pour suivre les mouvements des chasseurs; il reçut tout à coup à la jambe plusieurs plombs, provenant du fusil d'un garde-forestier de M. le duc de Croy. Ces plombs, après avoir atteint un arbre, avaient ricoché dans la direction de Lefebvre.

M. Moulin, intendant de la maison de Croy, s'efforça de faire donner des soins au blessé, qui se trouve aujourd'hui dans une situation relativement satisfaisante.

Wiers. — Mercredi, vers sept heures du soir, le nommé Masquelier Louis, âgé de 60 ans, ouvrier à Wiers, cheminait le long du canal, lorsque trompé par l'obscurité et la faiblesse de sa vue aidant, il tomba à l'eau un peu au delà du garde fou, placé au pont de Crosmont.

Ce n'est qu'une heure après sa chute, que le cadavre a été aperçu et retiré du canal par les sieurs Jean Frappart, pontonnier, et Henri Joseph Pavrez, contre-maître de la fabrique de sucre.

Hornu. — Mardi soir, deux trains chargés de charbons se sont rencontrés sur la ligne de l'exploitation, à la gare de formation à Hornu; les deux machines et huit wagons ont été brisés. Le nommé adolphe Liévain chauffeur à Boussu, a été légèrement blessé à la tête en sautant en bas de sa machine. Les machinistes n'avaient point aperçu les signaux qui leur étaient faits.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

LIGUE NATIONALE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Souscription ouverte à 0 10 c.

Les quatre listes mises en circulation par la commission ouvrière se couvrent de nombreuses signatures.

C'est ainsi qu'en quelques jours on a recueilli chez les ouvriers de MM. Delattre, père et fils 933 souscriptions

Cavroix-Mathieu	85
E. Ferrier	80
A. Vinchon	123
Masurel, fils	215
Duriez, fils	155
Dillies, frères	730
Divers au meeting	38
Motte-Bossut	195

Total 2556 signatures.

Comme nous devons arriver à dix mille, le mode de souscription devra être modifié pour gagner du temps.

Je prie Messieurs les Industriels et Commerçants de vouloir faire ouvrir, dans leurs ateliers, des listes particulières, et de nous les adresser. Le *Journal de Roubaix* publiera la liste générale sitôt le travail terminé.

Le président de la commission ouvrière, CH. JUNKER, rue de la Promenade, 52. Roubaix, 25 janvier 1870.

Troubles graves dans les districts miniers de Sheffield.

Le *Times* publie au sujet des troubles qui viennent d'éclater dans ces districts de nombreux détails: En voici quelques extraits: Des troubles ont eu lieu hier à Thorncliffe, près de Sheffield. Vers sept heures du matin on a assailli les maisons des ouvriers non-unionistes employés dans les houillères de MM. Navton, Chambers et C^e, près de la station de West-Wood (chemin de fer du sud Yorkshire). Les agresseurs étaient au nombre de mille environ. Après avoir brisé les fenêtres et les charpentes, ils y ont mis

le feu; mais depuis quelques temps déjà ces troubles étaient prévus, et la police était sur ses gardes: l'événement a été donné par un constable qui, se trouvant dans Tankersley Park, près de l'un des points houillers, avait remarqué que les meneurs se réunissaient dans le parc et en avait prévenu le sergent de police Greenwood.

Celui-ci après avoir prévenu à son tour les policiers de Barnley s'était rendu avec sept hommes au puits de Tankersley. Là, il avait trouvé un grand nombre d'émeutiers armés de pistolets et autres armes et dont plusieurs avaient la figure noire ou portaient des masques. Accueilli à coups de pierres, et voyant deux de ses hommes blessés, le sergent Greenwood jugea à propos de se retirer vers la station de Hestwood, d'autant plus que deux constables vinrent le prévenir que cette station était occupée par quelques centaines d'ouvriers. Quand il fut arrivé à cette station, il se jeta avec sa petite troupe sur les émeutiers qui s'enfuirent dans un bois.

C'est pendant qu'avait lieu cette petite rencontre, qu'un autre parti d'émeutiers assaillait trente maisons occupées par les ouvriers non-unionistes. Heureusement, un grand nombre de ces ouvriers non-unionistes s'étaient barricadés à la hâte au moyen de leurs meubles, et parvinrent ainsi à résister jusqu'à l'arrivée du sergent de police Sykes qui venait de Barnley avec dix hommes. A son approche, les émeutiers qui avaient mis le feu à trois maisons, pillées au préalable, abandonnèrent leur œuvre de destruction pour tourner leurs efforts contre lui. 400 d'entre-eux se jetèrent sur ces dix hommes, mais ceux-ci avaient tiré leurs coutelas, et un engagement donna pour résultat la dispersion des émeutiers et la jonction des deux petits corps de police.

Les émeutiers s'étant réunis de nouveau dans Tankersley-Park, les policiers s'y rendirent à la hâte et parvinrent à les disperser de nouveau dans toutes les directions. Il paraît que la plupart des émeutiers travaillent d'ordinaire dans les environs de Barnley; leur attaque était concertée et nul doute qu'ils n'eussent des chefs. Ces chefs sont connus; l'un d'eux a été déjà fait prisonnier; on va opérer de nouvelles arrestations et les coupables comparaitront lundi devant la justice.

La plupart des maisons assaillies sont actuellement dans un état déplorable; ceux qui y demeurent se sont vus enlever jusqu'à leurs vêtements dans certains cas. Un nommé Whigt qui, contrairement à la plupart des autres ouvriers non unionistes, ne s'était pas borné à se réfugier au premier étage de sa maison et avait voulu en défendre l'entrée même, a été affreusement maltraité, ainsi que sa femme et son enfant. Une femme Mary-Ann Grey a été blessée grièvement d'un coup de brique et une dame Hewitt d'un coup de pierre. La compagnie a envoyé des provisions et des secours dans toutes les maisons assaillies. Pendant toute la journée des charpentiers ont été occupés à réparer les dégâts. Toutes les routes du district houiller sont parcourues par des patrouilles et on prend toutes les précautions possibles pour éviter une surprise.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques. (Service particulier du Journal de Roubaix.) Paris, mercredi.

Le bruit de la retraite de quelques ministres est formellement démenti.

Le *Journal des Débats* dit que M. Rochefort a déclaré à plusieurs de ses collègues qu'il ne formera pas opposition au jugement de samedi.

Creuzot, mercredi.

La situation continue à être satisfaisante.

Rome, mardi.

Mgr. l'évêque de Nîmes est gravement malade. Le Saint-Père est allé le voir hier. Cette visite a fait sensation.

Paris, mercredi.

Corps législatif.

M. Esquiros interpelle le gouvernement sur l'envoi de troupes à Creuzot; il condamne avec une grande énergie une intervention qui pouvait amener le renouvellement des scènes sanglantes de Ricamarie et d'Aubin. Il abjure le ministère d'abandonner une politique aussi dangereuse.

M. Chevandier de Valdrôme, ministre de l'intérieur, déclare qu'on a envoyés trois mille soldats, pour défendre l'ordre, la propriété et la liberté du travail qui paraissent menacés. « Chaque fois que de tels incidents se renouvelleront, dit-il, nous sommes disposés à agir de même.

M. Gambetta combat vivement des mesures qu'il considère comme contraires à la justice que l'on doit conserver entre deux intérêts engagés.

M. Chevandier répond que les instructions du gouvernement au préfet de Macon prouvent que son seul but a été de protéger l'ordre et la liberté du travail (applaudissements).

M. Gambetta soutient qu'en agissant ainsi; on a exercé une pression en faveur d'une partie.

M. Ollivier répond.

Bourse de Paris

du Mercredi 26 Janvier 1870

Rente 3 p. 0/0 73.85
id. 4 1/2 p. 0/0 103.75

COMMERCE.

Havre, mercredi 3 h. 10

(Dépêche de MM. Kablé et C^e, communiquée par M. Balleu-Desbordes.)

Ventes 8000 balles. Marché, raide Louisiane 139. Oomra plus cher. Sorocabas, 137. Fernambourg 143 à livrer 140.

Liverpool, bonnes dispositions, sans changement. Havre, mercredi.

(Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.)

Ventes, 6000 balles. Louisiane, 139. Low, 138.50. New-York, 25 1/8. Orléans 143. Recettes: 58,000. Expéditions: 2800. Angleterre, Ailleurs, 12000.

Liverpool, ventes, 15,000 balles. Marché très-ferme. Orléans, 12. Oomra, 10 1/4.

Havre, mardi. Coton. — Le marché s'est maintenu très animé depuis hier, et il faut voir une pleine hausse de 1 fr. pour les cotons disponibles, de 1 fr. 50 à 2 fr. pour livrable et pour terme. — Le très ordinaire Louisiane vaut pleinement 138 fr., le bon Oomrawuttée 122 francs, le Bengale 100 à 102 fr.

A livrer, on a payé de 129 à 130 fr. pour Louisiane ordinary, 131 à 132 fr. pour strict dito, 134 fr. pour good ordinary de 135 fr. 50 à 136 fr. pour strict ditto, 138 fr. pour low middling, 139 fr. 50 pour strict ditto; en Oomra il s'est fait peu de chose, vu la réserve des vendeurs. Il faudrait payer 118 fr. pour expédition janvier et février, 117 fr. pour embarquement des mêmes mois.

Les ventes notées à quatre heures ont été de 6,363 b., mais il s'est traité, en outre, quelques centaines de balles qui échappent à la cote.

Le terme de son côté, a été assez actif, à 137 fr. et 137 fr. 50 pour janvier, à 136 fr. pour février, à 135 fr. pour les mois suivants, jusque sur mai.

Laines. — Depuis les enchères, on a réalisé divers petits lots, sans changement, et il a été ainsi vendu 39 b. Monte-Video, saint, de 150 à 162 fr. 50 et 27 b. Buenos-Ayres ditto, à 125 fr. les 100 kil.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 25 Janvier 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.	
Armentières.	502 50
Lille 1860. J. A. 1865	103 75
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	98 40
Lille 1868, libérées.	501 25
Roub. - Tourcoing, R. à 50.	43 57

VALEURS LOCALES.	
Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	565 ..
Comptoir Duvillier et C ^e .	325 ..
Crédit industriel du Nord.	311 25
Caisse Pérot et Comp.	370 ..
Compagnie le Nord incendie	4300 ..
200 fr. p.	4300 ..
Gaz de Wazemmes à	1125 ..

Caisse commerc. de Roubaix.	540 ..
Lille à Béthune, actions.	405 ..
Lille à Béthune, oblig.	303 75
Aniche (le douzième)	250 ..
Azincourt.	250 ..
Auchy-au-Bois	1840 ..
Bruay	410 ..
Bully-Grenay, anc.	420 ..
Carvin.	1075 ..

Courrières.	625 ..
Campagnac.	9100 ..
Douvrin, anc.	1550 ..
Douvrin nouv. 1864	900 ..
Escarpelle.	5440 ..
Epinaç.	1400 ..
Ferfay.	9100 ..
Piennes et Harding.	1550 ..
Lens.	900 ..
Lévin.	5440 ..
Meurchin.	9100 ..
Vicoigne-Noux.	5440 ..
Vendin.	9100 ..
Thiv. et Fresnes (M.)	9100 ..

COURS DES HUILES A LILLE.

25 Janvier 1870.

HUILES / GRAINES / TOURTEAUX		
	Hectolit. / Hectolit.	Hectolit.
Colza.	9325	26 à 30 18504 19 50
Épur 9925		
Oil. b. g.	3250	34 18
à rousser.		
Cameline.	86	21 34 15
Chèvre.	17	18 17 50 18 50
Lin d. p.	76	27 29 29
Lin gr. et.	75 7525	26 28 24 26

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Jeudi 27 Janvier.

Spectacle extraordinaire au bénéfice de M. COURTOIS.
Première représentation de: **Le supplice d'une femme**, pièce en trois actes.
Les femmes qui pleurent, comédie en un acte.
Le passé de Nichette, comédie-vaudeville en un acte.
On commencera à 7 heures 1/2.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.43 — 7.38 — 9.36 — 11.41.
Tourcoing et Maubeuge — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.
Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1^{re} et 2^e cl.) — 7.38 — 9.36.